



Strasbourg, 19 octobre 2018

CDCT-BU (2018) 4

COMITE DU CONSEIL DE L'EUROPE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (CDCT)

BUREAU

2^{ème} réunion

Strasbourg, 15 octobre 2018

**Rapport abrégé
Liste des points examinés et des décisions prises**

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme
Direction de la société d'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

<http://www.coe.int/terrorism>

Le Bureau du Comité du Conseil de l'Europe de lutte contre le terrorisme (CDCT), réuni le 15 octobre 2018 à Strasbourg, sous la présidence de M. Mario JANEČEK (Bosnie-Herzégovine), a décidé :

2. Adoption de l'ordre du jour

- d'adopter l'ordre du jour sans modification.

3. Communication du président et du secrétariat

- de prendre note des informations données par le président au sujet de sa participation à la 1^{re} réunion des présidents des comités intergouvernementaux, le 20 septembre 2018 à Strasbourg. Cette réunion a été l'occasion pour les présidents de mettre en commun leurs expériences et de discuter des modalités d'amélioration des méthodes de travail dans le cadre des activités normatives intergouvernementales et de sensibiliser (à Strasbourg et dans les capitales) à l'importance cruciale des activités normatives pour tous les secteurs du Conseil de l'Europe. Les présidents ont aussi eu un échange de vues avec le Secrétaire Général.
- de noter que le président représentera le comité à une conférence parlementaire organisée par l'APCE sur le « Renforcement de la sécurité démocratique en Méditerranée : défis communs, responsabilité partagée » le 6 novembre 2018 à Dubrovnik (Croatie). Le président devrait intervenir sur le thème des outils dont dispose le Conseil de l'Europe pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'État de droit.
- de prendre note des informations communiquées par le secrétaire, M. Carlo CHIAROMONTE, sur le processus de réforme en cours au Conseil de l'Europe, notamment la nomination par le Secrétaire Général du directeur, Jan KLEIJSSSEN, qui a été chargé de diriger un groupe de travail d'administrateurs de grade élevé pour réfléchir aux modalités de restructuration et de réforme de l'Organisation. Les propositions de ce groupe de travail serviront de base aux propositions de réforme que le Secrétaire Général présentera au Comité des Ministres en 2019.
- de noter que les difficultés financières auxquelles le Conseil de l'Europe se heurte actuellement en raison du non-versement des contributions financières de la Fédération de Russie n'ont pas encore été surmontées et continueront donc de peser sur la dotation en effectifs et sur la situation budgétaire du comité en 2018.

4. Informations concernant les sous-groupes

- de prendre note des informations données par le secrétariat sur le calendrier actuel de réunion des sous-groupes. Le Groupe de travail d'experts sur le terrorisme et le crime transnational organisé a tenu sa première réunion le 10 octobre à Paris (France) ; le sous-groupe sur la « définition du terrorisme » organisera sa première réunion les 16 et 17 octobre à Strasbourg (France) et le Groupe de travail sur la création d'un ensemble d'indicateurs pour l'évaluation du risque de passage à l'acte d'individus radicalisés tiendra sa première réunion les 29 et 30 octobre à Zagreb (Croatie).
- de charger le Groupe de travail d'experts sur le terrorisme et le crime transnational organisé d'adopter une approche globale et intégrée des liens entre le terrorisme et le crime transnational organisé en axant ses travaux sur des domaines thématiques comme, sans toutefois s'y limiter, la participation de groupes terroristes au crime organisé par le trafic d'armes légères et de petit calibre, le trafic des êtres humains et le trafic illicite de migrants ainsi que le trafic de drogue.

- de nommer M. Gábor HORVÁTH (Hongrie) président du Groupe de travail sur la création d'un ensemble d'indicateurs pour l'évaluation du risque de passage à l'acte d'individus radicalisés et du Groupe de travail d'experts sur le terrorisme et le crime transnational organisé.

5. Séance thématique – le terrorisme et l'internet

- d'examiner le projet de programme de la séance thématique établi par le secrétariat et de procéder à un échange de vues avant de le modifier sur la base de cet examen.
- d'approuver le projet de programme tel que modifié et de charger le secrétariat de le transmettre à l'ensemble des délégations auprès du CDCT.

6. Préparation de la 2^e réunion plénière du CDCT

- d'examiner et d'approuver le projet d'ordre du jour de la 2^e réunion plénière du CDCT.
- de charger le secrétariat d'inviter l'ambassadeur Emil RUFFER (République tchèque) à prendre part à la 2^e ou à la 3^e réunion plénière du CDCT aux fins d'un échange avec le comité.
- de charger le secrétariat de prendre contact avec M^{me} Michèle CONINSX, directrice exécutive de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, et avec M. Vladimir VORONKOV, sous-secrétaire général du Bureau de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, pour les inviter à assister à l'une des prochaines réunions plénières du CDCT aux fins d'un échange avec le comité.
- en ce qui concerne le point 4 de l'ordre du jour de la 2^e réunion plénière du CDCT (La Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme – travaux et activités futurs du CDCT), de proposer au comité de reporter la Conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme (activité 3.5 de la Stratégie) à 2020 au lieu de 2019.
- compte tenu de l'extrême gravité du sujet, jugé hautement prioritaire sur le plan politique, de charger le secrétariat d'organiser, au premier semestre de 2019, un atelier sur les poursuites pénales et les procès de combattants terroristes étrangers, y compris ceux qui rentrent dans leur pays et ceux qui s'installent ailleurs (activité 2.3 de la Stratégie). L'atelier devrait comprendre un volet particulier sur les poursuites engagées contre des combattantes terroristes étrangères, y compris celles qui rentrent dans leur pays et celles qui s'installent ailleurs.
- de remercier l'Espagne de son aimable proposition d'accueillir cet atelier à Madrid.
- de charger le secrétariat d'élaborer une proposition de stratégie médiatique sur la présentation de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme dans le cadre du Conseil de l'Europe qui sera soumise à l'examen du Bureau.

7. Points pour information

- de prendre note des informations communiquées par le secrétariat sur l'état des signatures et des ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et de son Protocole additionnel (STCE n° 217) depuis sa dernière réunion, notamment de la ratification du Protocole additionnel par la Hongrie, la Lituanie, le Portugal, la Suède et la Turquie et de celle de la Convention et du Protocole additionnel par l'Union européenne.
- de noter que le Portugal soumettra une mise à jour de son profil national à la 2^e réunion plénière du CDCT.
- d'appeler toutes les délégations qui ne l'ont pas encore fait à présenter ou à actualiser leur profil national.

8. Questions diverses

- Néant.

9. Date et lieu de la 3^e réunion du Bureau du CDCT

- de tenir sa 3^e réunion le 9 avril 2019.

10. Adoption du rapport abrégé et de la liste des points examinés et des décisions prises

- d'adopter le rapport abrégé et la liste des points examinés et des décisions prises.